

## Traitements anti-vase Quoi de neuf?

En septembre 2004, la commune de Geer et l'entrepreneur agréé chargé du curage des cours d'eau de la Province de Liège choisissaient la société bruxelloise de biotechnologie IDRABEL pour réaliser un traitement de fond de dégradation des vases organiques portant sur le nettoyage des canalisations principales de Geer (Ligney, Darion, Hollogne-sur-Geer, Geer, Lens-St-Servais), du bassin d'orage de Ligney et de la section du Geer allant de Lens-St-Servais à Hollogne.



Le bassin d'orage de Ligney

La société IDRABEL a mis au point en 1989 un produit de lutte contre la pollution organique dont le principe actif est la fixation de micro-organismes naturels (bactéries aérobies) sur supports minéraux (biofixation). Elle s'est fait connaître pour une gamme large d'interventions permettant de traiter tant les eaux municipales (problèmes d'odeurs, d'envasement, de corrosion liés aux dépôts de boue) que les stations d'épuration dans l'industrie, ainsi que les canaux, lacs et étangs *in situ*. Alternative durable au curage mécanique, respectueuse de la faune et de la flore, la technique, outre son coût (15 à 20

€ par kg selon la combinaison des micro-organismes utilisés), présente l'avantage d'une application directe et efficace sur l'ensemble de la période de traitement (baisse de 60 à 80% des matières organiques encombrant le réseau d'égout).

Pour la commune de Geer, le traitement du réseau d'égout, prévu à l'échelle de la population, soit 2.000 EH, consiste en l'épandage hebdomadaire en amont des conduites, par temps sec, de doses de matière active (200 gr/EH/an), suivi d'une dose d'entretien mensuelle (120 gr/EH/an), ce sur une période de 9 à 12 mois.

Au niveau du Geer, un premier épandage (150gr/m<sup>2</sup> de rivière traité sur une section d'environ 3,5 km reliant Lens-St-Servais à Hollogne), réalisé sur base d'un balisage précis, tous les 50 mètres, de la section du cours d'eau à épandre, a eu lieu en novembre 2004. Un deuxième épandage est programmé en septembre 2005.

En l'absence de résultats officiels de la campagne de mesure, un premier diagnostic permet d'estimer la réduction de la hauteur de vase à 15% sur six mois, soit un abaissement du niveau du Geer de 10 cm (sachant que 12 à 18 mois sont nécessaires pour un résultat optimal).

La commune prévoit d'ores et déjà, pour septembre 2005, le traitement complémentaire du village d'Omal, des rigoles et fossés, ainsi que des zones non accessibles par taques d'égout (rue G. Waelkens...).

Parallèlement, des pourparlers sont engagés avec la commune de Hannut pour le traitement des canalisations de Blehen, Abolens et Lens-St-Remy.

Un ensemble de mesures coordonnées qui, combinées aux travaux ponctuels d'agrandissement et/ou de création de bassins de retenue (Aineffe, Ligney) ne peuvent que contribuer à la résorption des problèmes chroniques d'inondations des points bas de la commune tels que Ligney et Darion, ainsi qu'aux problèmes d'odeurs, et remettre au goût du jour les promenades pédestres le long du Geer.

### Renseignements :

Province de Liège - Service technique :

B. BALON, Premier Directeur

D. MOISSE, Chef de Bureau technique

Tél. : 04/230.48.00

IDRABEL sprl

S. BRONCHART, Technical Department

Tél. : 02/345.42.53

s.bronchart@idrabel.com